

CJ: un service personnalisé, bénéficiaire et des savoir-faire à préserver

Les CJ, Chemins de fer du Jura, exploitent un réseau à voie étroite dans la région des Franches-Montagnes et une ligne à écartement normal entre Porrentruy et Bonfol. Cette dernière possède deux points de chargement, à Alle et Vendlincourt. Le transport de bois y est entièrement pris en charge par CFF Cargo; les CJ louent simplement les sillons. Entre 500 et 600 wagons de bois circulent chaque année sur cette ligne.

A l'inverse, les CJ gèrent eux-mêmes le transport du bois sur leur réseau à voie étroite. Il dispose de deux points d'entrée, Glovelier et Tavannes, où peuvent être «truckés» tous les types de wagons. Le trafic bois représente entre 300 et 400 wagons par an. Une activité stable. «Et rémunératrice dans le cadre de notre activité globale», précise Jean-Claude Kocher, chef d'exploitation. Le bois représente un peu moins de 20% du volume total de fret transporté par les CJ. Le reste est essentiellement constitué par les ordures acheminées à l'usine d'incinération de La Chaux-de-Fonds. En 2011, l'activité fret sur voie étroite a laissé un bénéfice de 70 000 francs.

Sept points de chargement

Les exploitants et propriétaires forestiers des Franches-Montagnes et environs disposent d'un maillage étroit de points de chargement à La Combe, au Pré-Petitjean, à Saignelégier, au Noirmont, aux Breuleux, aux Reussilles et à Tramelan.

Selon Jean-Claude Kocher, plusieurs arguments militent en faveur du maintien du transport bois aux CJ. «Nos agents ont ainsi l'occasion de conserver un savoir-faire lié au truckage des wagons, aux manœuvres, à la traction. Cette prestation permet aussi d'offrir à nos agents un travail diversifié et de mieux étaler le temps de travail entre semaine et week-end.» Le transport de bois s'inscrit aussi dans la vocation des CJ d'offrir une prestation personnalisée et tout en souplesse à des clients de proximité. «On connaît les chargeurs, on sait de quels wagons ils ont besoin, si nécessaire on

discute avec eux des horaires de prise en charge.»

Affaires et savoir-faire

Le député Francis Daetwyler a récemment demandé au Parlement bernois que les CJ prennent à leur compte des points de desserte que CFF Cargo veut abandonner dans la région. «Si ces points sont situés dans notre rayon d'activité, comme Saint-Imier, Tavannes ou le Jura, ce serait tout à fait envisageable, juge Jean-Claude Kocher. C'est déjà nous qui nous occupons des manœuvres en gare de Tavannes pour le compte des CFF ou qui sous-traitons pour le BLS la circulation des trains de déchets de la décharge de Bonfol entre cette localité et Porrentruy. Ce type de prestation d'«épicerie fine», c'est notre affaire et notre savoir-faire.»



Manœuvre d'un wagon de bois sur truck à Tramelan.